

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 13 JUILLET 2016

Jef Van In est nommé Directeur général d'AXA Belgique

- > Jef Van In est nommé Directeur général d'AXA Belgique
- > Frank Koster va quitter le Groupe AXA

AXA annonce la nomination de Jef Van In en qualité de Directeur général d'AXA Belgique. Il était précédemment Directeur général d'AXA Bank Europe. Il succède à Frank Koster, qui démissionne de son poste de Directeur général d'AXA Belgique à la suite de la récente réorganisation de la gouvernance et de la structure du Groupe. Emmanuel Vercoustre, Directeur général adjoint et directeur financier d'AXA Bank Europe, présidera par intérim le Comité de direction d'AXA Bank Europe.

Frank Koster démissionnera de son poste de Directeur général d'AXA Belgique le 15 juillet 2016 et continuera de conseiller l'entreprise jusqu'à la fin de l'année.

Commentant le départ de Frank Koster, **Thomas Buberl, Directeur général adjoint du Groupe AXA**, a déclaré : « *Frank a été pour notre activité d'assurance en Belgique un leader dynamique pour conduire le changement. Il a obtenu de bons résultats et initié le programme de transformation « Simple & Connected » pour faire d'AXA Belgique une entreprise plus agile et ouverte sur l'extérieur. Frank était aussi un membre de valeur du Comité Exécutif du Groupe. Je lui souhaite le meilleur pour son avenir en dehors d'AXA.* »

Benoît Claveranne, Group Chief Transformation Officer et membre du Comité de Direction du Groupe AXA en charge de la supervision d'AXA Belgique, a ajouté à propos de la nomination de Jef Van In : « *Nous sommes très heureux que Jef prenne la direction d'AXA Belgique après avoir si bien réussi à la tête d'AXA Bank Europe. Je suis convaincu qu'il saura poursuivre et accélérer la transformation d'AXA Belgique pour renforcer la position de l'entreprise en tant que leader de son secteur, forte à la fois de son orientation client, de son puissant réseau de distribution et de sa capacité à innover.* »

Cette nomination est sujette à l'approbation de la Banque Nationale de Belgique (BNB), l'autorité belge de supervision du secteur financier.

Biographie

Jef Van In a débuté sa carrière dans le *structured finance* chez Banque Bruxelles Lambert et Sumitomo Banque.

Il a ensuite rejoint ING, tout d'abord en tant que Responsable des opérations particuliers et de la banque privée pour la région Bruxelles-Nord, avant d'assumer des fonctions à l'échelle nationale liées à l'épargne et aux investissements, ainsi qu'à l'implantation et au lancement d'agences. De 2006 à 2009, il fut Directeur général d'ING Retail Banking en Ukraine et, de 2009 à 2011, responsable de la stratégie et de la mise en œuvre de la refonte de la plateforme de distribution pour les entreprises d'ING Belgique.

En 2011, il rejoint le Groupe AXA en tant que Directeur général d'AXA Bank Europe, et est également devenu Président du Conseil de Surveillance d'AXA Insurance (Vie et Dommages) en Pologne, République Tchèque, Ukraine, Roumanie et Hongrie en 2013.

Jef Van In est diplômé de l'Ecole d'ingénieurs commerciaux de la KU Leuven et détient un Executive MBA de la Flanders Business School d'Anvers.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 166 000 collaborateurs au service de 103 millions de clients dans 64 pays. En 2015, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 99,0 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,6 milliards d'euros. Au 31 décembre 2015, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 363 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée intégrale publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42

Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Ghizlane de Casamayor : +33.1.40.75.57.59
Aurore Chaussec : +33.1.40.75.96.20
Mathias Schwallinger : +33.1.40.75.39.20

Relations actionnaires individuels :

+33.1.40.75.48.43

Relations presse :

Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

+33.1.40.75.46.74

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.